

Rapport public Parcoursup session 2025

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Strasbourg (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS de Strasbourg - Antenne de Mulhouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21325)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Strasbourg - Antenne de Mulhouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21325)	Jury par défaut	Tous les candidats	1	46	1	1	1

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Strasbourg - Antenne de Mulhouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21325)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	11	1	1	1	100 %
			Masculin	35	0	0	0	0 %
			Total	46	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS de Strasbourg - Antenne de Mulhouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21325)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	14	1	1	1	100 %
				AB	6	0	0	0	0 %
				B	2	0	0	0	0 %
				Total	25	1	1	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	4	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	1	0	0	0	
				Total	9	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Strasbourg - Antenne de Mulhouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21325)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	31	1	1	1	100 %
			En réorientation	5	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	7	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	0	0	0	0 %
			Total	46	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Strasbourg - Antenne de Mulhouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21325)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français	Bulletins de 1ère / Note obtenue au baccalauréat de français	Important
	Notes d'EPS	Bulletins de première et de terminale / Note obtenue au baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à l'oral	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Très important
	Qualité rédactionnelle	Projet de formation motivé / Document personnel de présentation support de l'entretien de sélection	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir / Implication	Rubrique "Activités et centres d'intérêt", Entretien de sélection	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Maîtrise des exigences de la formation	Justificatifs attestés. Attestation 400m nage libre ou équivalence authentifiée	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé / Entretien de sélection	Très important
	Connaissance des exigences de la formation / Recherche d'une structure d'alternance	Entretien de sélection	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive / Expérience d'encadrement et/ou d'animation	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Très important
	Engagement (citoyen, associatif)	Rubrique "Activités et centres d'intérêt", Entretien de sélection	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pas de critères éliminatoires pour l'examen des candidatures

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a délibéré et proposé le classement des candidatures au chef d'établissement. Les admissions ont été prononcées dans la limite des places disponibles en respectant l'ordre de la sélection. Les épreuves de sélection se sont déroulées dans un cadre ordinaire. La production d'une attestation formelle de réalisation d'un 400m nage libre chronométré en moins de 7minutes 40 secondes reste obligatoire (sauf dispenses détaillées dans le texte figurant sur le site du Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032824190/> Article 6, a), b), d))Chaque candidat a pu profiter d'un entretien oral de motivation en présentiel. La sélection définitive des candidats a été faite par la vérification des éléments figurant au dossier Parcoursup du candidat et l'entretien oral de candidature mentionné ci-dessus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux conseille aux futurs candidats : de veiller à s'inscrire en ligne sur le site du CREPS de Strasbourg et pas seulement dans leur espace personnel Parcoursup, de bien renseigner la rubrique "activités et centre d'intérêt" et en particulier les sections "engagement citoyen", "expériences d'encadrement et d'animation" et "pratiques sportives et culturelles", d'étoffer leur projet de formation par une bonne connaissance du métier d'éducateur sportif (enquêtes-métiers auprès de professionnels), de se renseigner dans le détail sur la nature des exigences préalables à l'entrée en formation sur le site du ministère chargé des sports : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000032829461/>, de capitaliser des diplômes dans le secteur du secourisme, secourisme aquatique, du sport et/ou de l'animation (en particulier les prérequis obligatoires PSE1 ou PSE2 et BNSSA)

Signature :

Estelle DAVID,
Chef d'établissement de l'établissement Centre de
Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
de Strasbourg (CREPS)